

## Compte rendu du CODIR du 06 février 2015

### Saint Briec DLRB

#### Présents

Angers	Nantes	Saint-Briec
Yannick BESIAU Jacky GASCHET Sébastien LAGACHE Fabrice JADÉ Alain THOMAS	Laurence DAOUDAL Marie-Line SILLORAY Nadège SAUTEJEAU	Arnaud BANIEL Pascal BOULAIRE Gabrielle GOUÉDARD Stéphane PASQUIET

#### Excusés

Angers	Nantes	Saint-Briec
	Jean-François LANSAC Lionel VIROULAUD	

Rédaction du compte rendu : Gabrielle GOUÉDARD

#### Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion CODIR du 14/11/14
2. Future convention ASCE 44 CEREMA
3. Compte-rendu réunion URASCE du 29 janvier 2015
4. Préparation Assemblée Générale du vendredi 27 mars 2015
5. Congrès à Lourdes du 8 au 10 avril 2015
6. Activités nationale, régionale, locale
7. Point financier
8. Questions diverses
9. Date de la prochaine réunion

## 1. Approbation du compte-rendu de réunion du 14/11/2014

Le compte-rendu est approuvé.

Sébastien LAGACHE remercie à nouveau Arnaud BANIEL pour sa prestation lors de la soirée du 18 septembre 2014. Il précise que Arnaud a refusé le cadeau d'un bon d'achat qui avait été proposé .

## 2. Future Convention ASCE 44 CEREMA

S. LAGACHE, L. DAOUDAL, J. GASCHET, I. VIROULAUD, S. PASQUIET et G. GOUÉDARD se sont réunis à Nantes le 09 janvier 2015 afin de finaliser la convention, les règlements intérieurs et les statuts de l'association.

Tous ces textes ont été adaptés avec la nouvelle dénomination "ASCE 44 CEREMA".

Les Présidents de chaque commission locale ont modifié leur règlement intérieur.

Tous les documents (Statuts, Convention, Règlement intérieur) vont être envoyés à Odile BLANCHET pour avis.

Ensuite ces documents seront à valider par nos adhérents lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Ces documents seront également transmis à l'Administration (surtout pour validation des mises à disposition véhicules , matériel, mais également les heures).

Sans réponse de la part de l'Administration après le 2 mars 2015, nous considérerons qu'elle est d'accord.

Statuts, Convention, Règlement intérieur seront à mettre à la disposition des Agents , 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Il faut également prévoir l'harmonisation de notre "population d'adhérents" (stagiaires, vacataires)

A Saint-Brieuc pas de demande de la part des stagiaires ou vacataires. Certains adhérents prennent également une carte au sein de l'ASCE de la DDTM 22.

A Angers, certains adhèrent également à l'ASCE de la DDTM 49. Pour les stagiaires et vacataires l'adhésion est de 1 €/mois, ils ne peuvent bénéficier de l'Arbre de Noël.

A Nantes, gratuit pour les stagiaires les six premiers mois, puis 1 €/mois.

Il est décidé :

L'adhésion pour tous les adhérents (membres actifs et extérieurs) est de 12€ du 1<sup>er</sup> au 31 décembre.

Pour les stagiaires et vacataires, la cotisation unique annuelle est valable pendant l'année du stage ou de la vacation

Seuls les agents arrivant avant le 31 août devront régler leur cotisation.

Sont considérés comme membres extérieurs : (ces extérieurs paient leur cotisation)

- les stagiaires et vacataires durant l'année ou s'est déroulée leur stage
- les personnes extérieures à la Dter OUEST., mais ayant travaillé ou travaillant dans le ou les ministères de tutelle

Ils ne sont pas éligibles au comité directeur et aux fonctions de responsabilité de l'association et ne peuvent bénéficier des avantages sociaux, tels que prêts, secours, sorties subventionnées, unité d'accueil, arbre de Noël, etc..., réservés aux membres de la Dter Ouest CEREMA.

L'objectif du dispositif "Brin de Muguet " instauré par la FNASCE est de permettre au conjoint ou à l'enfant d'un adhérent décédé, de continuer à bénéficier des aides accordées par la FNASCE et les ASCE au titre de l'action sociale.

Il est prévu pour ces dossiers, une prise en charge de la moitié des frais de participation aux manifestations des ASCE ou des Régions et aux séjours CGCV. Ils sont considérés comme membres actifs .

Pas de nouvelle de la part de la FNASCE concernant le nouveau logo.

Il serait souhaitable qu'il y ait une homogénéité au niveau des logos CEREMA.

**C'est à chaque ASCE de veiller à tisser et conserver le lien avec les ascéistes concernés.**

### 3. Réunion URASCE

Cette réunion s'est déroulée le 29 janvier 2015 au Mans. Y ont participé : Yannick BESIAU, Jacky GASCHET, Sébastien LAGACHE et Nadège SAUTEJEAU

Un point a été fait sur les conventions ASCE mais également sur les séminaires.

Il a été également question du problème de renouvellement du bureau de la FNASCE (manque de candidatures).

Chaque ASCE doit informer le Directeur du site des problèmes qu'elle rencontre, doit donner des renseignements clairs concernant le temps consacré à l'Association, fournir en temps et en heure les autorisations d'absences aux Chefs.

Autre informations : l'asce 72 rapporte : « GISEH doit disparaître ainsi qu'OSCAR et ANGELA qui ne seraient plus compatibles avec le nouveau support ».

L'ASCE 85 organise un séminaire du 15 au 17 septembre 2015 à Saint Vincent Sur Jard.

Elle organise en outre une fête le 30 mai pour ses 40 ans d'existence.

La journée DASCE aura lieu à MACON très certainement au mois d'octobre.

C'est la FNASCE qui verse 300 € aux Associations présentes ce jour-là.

La prochaine réunion est programmée le 12 juin 2015 par l'ASCEEA 49.

Des groupes sont constitués afin de travailler sur 2 sujets :

- Mettre en valeur le site de l'URASCE Pays de Loire
- Représentation pour la Fête de la culture à Vatan

### 4. Assemblée Générale du 27 mars 2015

Les convocations seront envoyées par Sébastien LAGACHE à tous les adhérents.

Autorisation d'une demi-journée d'absence.

S Lagache prépare le diapo du CODIR + diapo de l'AGE

Chaque Président de Commission locale prépare son diapo.

Utiliser le modèle de présentation mis sur la ressource partagée

Les documents de chaque commission devront être prêts pour le 9 mars pour envoi aux agents le 13 mars au plus tard

Déroulement :

8h30-9h Café d'accueil et signature du registre

**9 h 00 – 9 h 15 : AG extraordinaire :**

Votes des nouveaux textes (ces derniers devront être envoyés aux adhérents 15 jours avant l'AG, soit pour le 13 mars dernier délai), accompagnés du bilan moral, du bilan financier ainsi que du prévisionnel).

*Suite aux votes il faudra soumettre les nouveaux statuts à la Préfecture de Loire-Atlantique.*

**9 h 30 à 10 h 15 Assemblée générale locale**

- Bilan des activités 2014 et Bilan financier 2014.
- Prévisions des activités 2015 et prévisions de budget 2015.
- Questions Diverses

**Pause et élection des bureaux locaux de 10 h 15 à 10 h 45**

**10 h 45 à 12 h 30 Assemblée générale de l'ASCEE 44 CEREMA**

- Bilan des activités et financier 2014 des autres implantations et prévisions des activités 2015 des autres implantations.
- Bilan des activités du Codir 2014 et prévisions 2015
- Prévisions de budget 2015 ASCEE 44 CEREMA.
- Questions diverses.

## 5. Congrès

Il se déroulera du 8 au 10 avril 2015 à LOURDES.

Nadège SAUTEJEAU, Marie-Line SILLORAY, Sébastien LAGACHE et Fabrice JADÉ s'y rendront.

Co-voiturage, la CLA emmène la CLN.

Sébastien Lagache est mandaté pour le congrès. Le 1er dossier est arrivé et le 2ème doit parvenir bientôt.

## 6. ACTUALITES Nationale, Régionale, Locale

### *Au niveau national :*

Le congrès FNASCE se déroulera du 8 au 10 avril 2015 à LOURDES.

Concours photos – mots croisés – scrabble - poésie

Enduro carpes : 3 au 5 avril - ASCE 57

Raid cyclo : 30 mai au 6 juin - Bretagne

Football à 7 : 12 au 14 juin - ASCE 35  
Pétanque : 28 au 30 août - ASCE 62  
Trail : 11 au 13 septembre - ASCE 84  
Badminton : 30 octobre au 1 novembre - ASCE 21  
Bowling : 20 au 22 novembre - ASCE 68  
Marathon : 27 au 29 novembre - ASCE 17

### *Au niveau régional :*

Journée à VATAN organisée par l'ASCE 72 en septembre ou octobre  
Raid Cyclo  
Foot à Dinard  
Challenge bowling dans l'Est,  
40 Ans Asce85 le 30 mai 2015

### *Au niveau local :*

#### *Saint-Brieuc :*

- Sortie pêche à pied à Martin Plage le 21 février 2015
- Bowling : 27 mars
- Lasergame : 10 avril 2015
- Pétanque : 22 mai 2015
- Corrida de Languieux (courses à pied) : 13 juin 2015
- Grillade party le 26 juin 2015
- Randonnée + char à voile : septembre 2015
- Trail au Barrage à Ploufragan : octobre 2015
- Concours Belote le 21 novembre 2015
- Arbre de Noël le 12 décembre 2015 (spectacle assuré par les membres de la CLB)

#### *Nantes :*

- Le prévisionnel n'est pas finalisé à ce jour

#### *Angers :*

- Karting enfant (8 – 14 ans) : 28 février 2015    environ 15 – 20 participants
- Bowling en avril
- Baptême de l'air en avion
- Sortie Machines de l'île à Nantes
- Char à voile
- Jeux de société
- Découverte boule de fort
- Marathon entreprise
- Repas retraités en avril ou mai
- Loire à vélo (2 jours)
- Karting adulte

## **7.Point financier**

Le CODIR ASCE a accordé un prêt à la Commission locale de Saint-Brieuc pour l'achat d'un véhicule. Il faudra faire apparaître les remboursements sur le prévisionnel.  
Concernant les dépenses lors de la Journée des Agents du 18 septembre 2014, le montant s'élève à 682 €.

## 8. Questions diverses

Il serait bien de programmer une réunion avec la Direction en Avril. Sébastien LAGACHE se charge d'envoyer un sondage doodle.

Il rappelle que chaque commission locale doit renseigner lors de chaque achat matériel , le document prévu à cet effet se trouvant sur le site.

Prochaine réunion CODIR le 19 juin à Nantes.

Petit rappel, les autorisations d'absences sont à faire du 1er janvier au 31 décembre (préparer les bilans des heures et kilométrages en vue de la réunion avec la direction).

## 9 . Prochaine réunion :

Le 27 mars 2015 à partir de 14 h 30 en visio-conférence.

Le Président  
Sébastien LAGACHE

La Secrétaire  
Gabrielle GOUÉDARD

